RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260520-202633-DE

Conseil Municipal du 20 mai 2026
Délibération n°2026/33

05 - Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann MONBEL, maire.

PRÉSENTS : Monsieur MONBEL Yann, maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame GODOC Morgane, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, adjoints au maire.
Madame QUEFFELEC Agathe, Monsieur LAURENT Mathieu, Monsieur LENORMAND Christophe, conseillers délégués.
Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur FROY Yannig, Madame BERGOT Patricia, Madame DEPRETTO Camille, Madame ORCIL Maëla, Madame GAUTHIER Enora, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame LECANON Valérie donne pouvoir à Madame LE CANN Yvonne,

SECRÉTAIRE : Monsieur le maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame QUEFFELEC Agathe est désignée secrétaire à l'unanimité.

En application des articles L. 123-6 et R. 123-7 à R. 123-10 du Code de l'action sociale et de la famille, Monsieur le maire informe le conseil qu'il faut définir le nombre de membres pour le conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le maire rappelle aux élus que le conseil municipal a délibéré le 2 avril 2026 pour fixer le nombre des membres du CCAS à 14. Il rappelle la liste des membres élus et issus du Conseil Municipal

Monsieur MONBEL Yann, maire, président,
Madame GODOC Morgane, adjointe au maire aux affaires sociales et à l'enfance,
Madame QUEFFELEC Agathe, conseillère déléguée aux affaires sociales et à l'enfance,
Monsieur LAURENT Mathieu, conseiller délégué aux affaires sociales et à l'enfance,
Madame LECANON Valérie, membre du conseil,
Madame ORCIL Maëla, membre du conseil,
Madame GAUTHIER Enora, membre du conseil.

Monsieur le maire indique aux élus la liste des candidats extérieurs.

Madame MENEZ Odile, représentante de l'association Le Club des 3 Rivières,
Madame MERRIEN Marie-Claire, représentante du Secours Catholique,
Madame COULOIGNER Anne-Claude, représentante des assistantes maternelles,
Madame KERVERN Laurence, représentante de la société d'assurance mutuelle GROUPAMA,
Madame GOASGUEN Marie-Catherine, représentante du milieu agricole,
Madame BERTHOU Sophie, représentante de l'ADMR de la Rade,
Madame ULVOAS Delphine, représentante de l'association Le p'tit ciné,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

- **Approuve la composition des membres du Centre Communal d'Action Sociale comme ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 21 mai 2026.

Le Maire, *La secrétaire de séance,*
Yann MONBEL *Agathe QUEFFELEC*